



DÉPARTEMENT DE L'ARDECHE

ARRONDISSEMENT DE PRIVAS

COMMUNE DE LE TEIL

SESSION
20/12/2021

EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Objet :
Questions Financières
Diverses

L'An Deux Mille Vingt et Un, le vingt décembre dans la salle des Fêtes de la Mairie, à 18 heures, le Conseil Municipal de la Commune s'est réuni en session ordinaire sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Olivier PEVERELLI, Maire.

Exercice : 29
Présents : 22
Absents : 7

Présents : MM Bornes, Buard, Chabaud, Diatta, Gaillard, Galiana, Garraud, Gleyze, Griffé, Heyndrickx, Jouve, Keskin, Laville, Lorenzo, Mazellier, Mazeyrat, Michel, Noël, Peverelli, Segueni, Valla, Vallon.

Pour : 29
Abstentions : ...
Contre : ...

Excusé(e)s : Mme Bayle (pouvoir à M. Jouve), M. Boukal (pouvoir à Mme Diatta), M. Chezeau (pouvoir à M. Griffé), M. Dersi (pouvoir à M. Noël), Mme Faure-Pinault (pouvoir à Alain Mazeyrat), Mme Guillot (pouvoir à Mme Mazellier), Mme Tolfó (pouvoir à M. Peverelli).

Secrétaire : M. Noël

Le Conseil municipal,
Après en avoir délibéré,

DÉCIDE, compte tenu des démarches et recours des créances infructueuses par le trésor public, d'admettre en non-valeur la somme suivante : 9435,47 € selon la liste n° 4082870511.

ACCEPTTE le remboursement d'Allianz suite au sinistre du 18 juillet 2021, d'un montant de 500 €.

DÉCIDE la remise gracieuse du loyer du Restaurant des Allées du 1^{er} juillet 2021 jusqu'à sa réouverture.

Pour extrait conforme
Le Maire
Olivier PEVERELLI

